

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 31 • Juin 2015



PARACHÈVEMENT DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD POUR LA PAIX

LA MINUSMA OFFRE DES SERVICES DE SANTÉ À LA
POPULATION DE GAO

UN FONDS D'ASSISTANCE POUR FACILITER L'ACCÈS À LA
JUSTICE AUX VICTIMES

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

31

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO



3 LE RSSG SALUE LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE PAIX

4 ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MALI5 GAO : LA MINUSMA OFFRE POUR PRÈS DE 30
MILLIONS DE FCFA DE MATÉRIEL À LA POLICE ET LA
GENDARMERIE NATIONALE6 JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LA
DÉSERTIFICATION ET LA SÉCHERESSE8 MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE
DE LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION9 JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA
MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

10 AUDIENCES FORAINES DANS LA RÉGION DE MOPTI

12 À GAO, LES ÉLÈVES INVITENT LA MINUSMA

14 A TOMBOUCTOU, LA MINUSMA SOUTIENT
L'ENGAGEMENT DES FEMMES À RÉUSSIR LA PAIX16 LA MINUSMA OFFRE DES SERVICES DE SANTÉ À LA
POPULATION DE GAO17 LES QIPS MINUSMA AVANCENT À MOPTI AU PROFIT
DES FORCES DE SÉCURITÉ DU MALI18 UN FONDS D'ASSISTANCE POUR FACILITER L'ACCÈS À
LA JUSTICE AUX VICTIMES

20 L'ACTUALITÉ DE LA MINUSMA EN BREF

22 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

20 JUIN

LE RSSG SALUE LA SIGNATURE
DE L'ACCORD DE PAIX

Le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) et Chef de la MINUSMA, M. Mongi Hamdi salue la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali par la Coordination aujourd'hui à Bamako.

Le RSSG félicite le Gouvernement du Mali ainsi que l'ensemble des représentants de la Plateforme et de la Coordination, réaffirmant que « la MINUSMA est déterminée à soutenir la mise en œuvre de l'accord, en étroite collaboration avec les membres de l'équipe de médiation internationale. »

Le RSSG a rappelé dans son propos que le Gouvernement du Mali et la Plateforme avaient déjà signé cet accord le 15 mai dernier. La signature de l'accord aujourd'hui par la Coordination est une étape décisive pour le processus de paix, elle ouvre la voie à la mise en œuvre intégrale et rapide de l'Accord de paix.

Il félicite les parties maliennes ainsi que l'équipe de médiation dirigée par l'Algérie pour leurs efforts soutenus qui ont permis la réussite du processus de signature.

« Pour continuer d'avancer durablement vers la paix et la réconciliation, il faut à présent que les parties se mobilisent véritablement. C'est en effet en dernier ressort aux maliens qu'incombe la responsabilité d'assurer la paix au Mali, » a déclaré M. Mongi Hamdi.

Le RSSG encourage les partenaires du Mali à appuyer tous les efforts pour parvenir à une paix juste et durable.

« La bonne foi entre les parties est cruciale pour faire avancer cette paix que tous les maliens appellent de leurs vœux » a-t-il conclu.



ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MALI

M. Mongi Hamdi

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres du
Corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les membres des Mouvements,
Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui est un jour de paix pour le Mali!

Deux ans après l'Accord préliminaire d'Ouagadougou, l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali devient total par l'adhésion de l'ensemble des Parties au processus de paix.

Aujourd'hui, le Mali écrit une page importante de son histoire et ce grand pays à la forme de papillon prend son envol pour la paix.

Certes cet Accord n'est pas la paix car celle-ci ne se décrète pas, mais il établit les conditions pour la construire et trace le chemin le plus sûr pour y parvenir.

Certes cet Accord n'est pas la réconciliation entre les diverses communautés maliennes, mais il propose des bases qui contribueront à la refondation du Mali.

Oui, aujourd'hui est un jour de paix pour le Mali !

Et demain sera le 1er jour de la mise en œuvre inclusive de cet accord. Une mise en œuvre qui exigera courage et persévérance mais aussi bonne foi et volonté d'aboutir. Car nous le savons tous, le chemin vers la paix est semé d'embûches.

Il y aura des moments de doute et de découragement, des tensions et de la méfiance. Mais en signant cet Accord, le 15 mai dernier et aujourd'hui, vous avez pris l'engagement devant 16 millions de Maliennes et de Maliens et devant toute la communauté internationale à construire ensemble le Mali de demain.

Car c'est au Gouvernement du Mali, à la Coordination et à la Plateforme de joindre maintenant l'acte à la signature. L'heure est venue pour l'ensemble des Maliens de conjuguer leurs efforts pour que plus jamais le Mali ne revive les affres de la division.

La communauté internationale sera toujours à vos côtés mais elle ne peut pas faire la paix à votre place. Il vous appartient de vous mettre au travail avec l'aide et l'appui des Nations Unies, à travers la MINUSMA et l'Equipe pays du Mali, ainsi que des autres partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Je ne pourrai conclure mon allocution sans saluer le courage et l'esprit de compromis dont le Président Keita et son gouvernement ont fait preuve pendant tout le processus. De même, je salue les mouvements pour leur volonté d'aller vers la paix.

Je salue le peuple malien qui a trop souffert ces dernières années. En cette journée internationale des réfugiés, j'ai une pensée particulière pour les réfugiés et les déplacés victimes du conflit au Mali.

Je veux aussi saluer le rôle et la contribution de la France et des Etats-Unis au Mali.

Je remercie vivement les membres de la Médiation internationale, en particulier l'Algérie pour son rôle moteur pendant tout le processus. Nous pouvons tous témoigner de son hospitalité, de sa générosité et du cadre exceptionnel qu'elle a déployé au bénéfice des Parties et de l'ensemble de l'équipe de la Médiation ces 11 derniers mois.

Pour conclure, ma gratitude et celle des Nations Unies vont aux pays amis et contributeurs de troupes et qui ont parfois payé un lourd tribut à leur engagement en faveur de la paix au Mali. Je m'incline devant la mémoire de tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur et j'ai une pensée pour leurs familles.

Je vous remercie.



GAO : LA MINUSMA OFFRE POUR PRÈS DE 30 MILLIONS DE FCFA DE MATÉRIEL À LA POLICE ET LA GENDARMERIE NATIONALE



Le Bureau régional de la MINUSMA à Gao a offert aujourd'hui plus 30 millions de francs CFA en équipements de travail à la police et à la gendarmerie de Gao.

Une réponse au manque de moyens, notamment au niveau de l'activité des officiers de police judiciaire, en charge de la phase pré-juridictionnelle de l'administration de la justice. La Division des Droits de l'homme de la MINUSMA à Gao et la composante de la Police des Nations Unies ont ainsi saisi l'opportunité que constituent les Projets à Impacts à Rapide (Quick Impact Projects QIP's) de la MINUSMA pour renforcer les capacités fonctionnelles et opérationnelles des Officiers de Police Judiciaire de la région de Gao.

Ce projet est le fruit d'une évaluation des besoins exprimés par les bénéficiaires directs lors des visites de surveillance de la détention. « Après la réhabilitation et l'équipement

des locaux de la Légion de Gendarmerie au mois de mars 2015, cette remise consacre l'aboutissement d'un processus d'équipement en matériels informatiques, bureautiques et moyens roulants aux officiers de police judiciaire et à la brigade de gendarmerie de Gao... cet appui tant salutaire permettra, non seulement d'accroître la capacité opérationnelle du personnel des unités de gendarmerie de Gao, mais lui permettra aussi d'offrir un meilleur cadre de travail pour faire respecter la loi, mieux répondre aux attentes et être à l'écoute de la population », s'est réjoui le Commandant de légion, le colonel Seydou Mariko. Ce don contribuera au renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Sécurité Malienne et particulièrement, celles de la brigade de recherches qui a une compétence régionale.

Elle est chargée des missions d'investigations sur l'ensemble du territoire de Gao dans les domaines de police judiciaire,

administrative et militaire. « La MINUSMA est là pour accompagner l'état malien, elle est là pour renforcer les capacités de l'état afin de consolider une paix durable. Espérons que nous aurons de très bonnes nouvelles pour continuer sur la voie de la paix. Ces équipements qui seront utilisés à Ansongo, Menaka, Bourem ou Labbezanga pourront d'avantage faciliter les conditions de travail des hommes en uniforme. La MINUSMA sera toujours aux côtés de l'état pour arriver à une paix durable, » a réitéré le chef du bureau régional de la MINUSMA, M. Francisco Osler.

Pour que ces matériels ne soient pas relégués au rang d'ornement, et qu'ils soient utilisés à bon escient, UNPOL (la police des Nations Unies) a conduit de janvier à ce jour plusieurs sessions de formations à l'intention de tous les agents des forces de sécurité maliennes à Gao.

17 June 2015 World Day to Combat Desertification

No such thing as a free lunch - Invest in healthy soils

كل شيء بثمن. لنستثمر في التربة السليمة. Бесплатной еды не бывает – инвестируйте в здоровье почвы. 汗滴禾下土，收获盘中餐。

On n'a rien sans rien, investissons dans des sols vivants El que algo quiere, algo le cuesta: Invirtamos en suelos sanos



JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION ET LA SÉCHERESSE

THÈME 2015 : « L'OBJECTIF D'UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR TOUS À TRAVERS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES »

La Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse est observée chaque année le 17 juin. Elle se concentre en 2015 sur « l'objectif d'une sécurité alimentaire pour tous à travers des systèmes alimentaires durables ».

“On n'a rien sans rien, investissons dans des sols vivants”

A travers le slogan “On n'a rien sans rien, investissons dans des sols vivants”, le thème de 2015

appelle notamment à :

(1) Changer l'usage que nous avons de nos terres à travers une agriculture intelligente et adaptée au changement climatique, particulièrement dans des régions du monde fragilisées par la sécheresse où les pénuries alimentaires deviennent de plus en plus graves.

(2) Améliorer l'accès aux technologies et aux droits fonciers pour les petits exploitants

agricoles qui contribuent à la protection de l'environnement tout en permettant de nourrir des millions de foyers, surtout parmi les ménages les plus modestes.

(3) Trouver un équilibre entre écologie et consommation dans l'utilisation des terres, en encourageant les pratiques exemplaires.

(4) Investir davantage dans une utilisation durable des terres afin que les systèmes alimentaires

durables deviennent la norme.

(5) Améliorer la lutte contre la désertification dont les impacts sur la sécurité, la paix et la stabilité sont certes invisibles, mais non moins réels pour les pays touchés, en raison notamment des pénuries de nourriture et d'eau ainsi que des migrations forcées pour des raisons environnementales.

Célébration mondiale

La célébration de cette journée du 17 juin 2015 se tiendra à l'Exposition Universelle de Milan 2015 (du 1er mai au 31 octobre). Le Secrétariat et le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, en coopération avec le gouvernement italien et d'autres partenaires potentiels, organiseront cet événement.

Les pays intéressés participant à l'Expo Milano 2015, en particulier ceux qui se trouvent en zones arides, sont invités à se joindre à l'événement. Ils sont également invités à célébrer le 17 juin au sein de leur propre pavillon afin de faire de cette journée un événement à l'échelle de toute l'exposition.

Le thème de cette Expo est « Nourrir la planète, Énergie pour la vie », un thème directement relié à celui de cette journée 2015.

Près de 805 millions d'individus à travers le monde n'ont pas eu accès à des aliments suffisamment nutritifs entre 2012 et 2014, selon l'édition 2014 de l'Etat de l'insécurité alimentaire dans le monde (Programme alimentaire mondial). Cela représente environ une personne sur huit, dont la plupart vivent dans des pays en développement. Bien que des progrès significatifs aient été accomplis vers l'objectif de réduction de la faim des OMD, ceux-ci restent inégaux selon les régions.

Lutter contre la faim suppose une approche multi-facettes, du développement économique à l'apport nutritionnel en passant par la gestion des catastrophes naturelles. Mais il reste primordial de se concentrer sur les terres. Plus de 99,7% de nos calories alimentaires proviennent de la terre. Entre la course à la productivité des terrains et l'augmentation de la population mondiale, les terres de productions agricoles vont se raréfier. Nous devons remettre en état les terres dégradées afin d'assurer la sécurité alimentaire.

La faim est plus présente dans les régions asséchées des pays en développement, où la rétention d'eau est faible et les terres très vulnérables aux destructions naturelles et humaines. L'Afrique subsaharienne a enregistré quelques progrès dans l'éradication de la faim, mais elle possède toujours la plus grande prévalence en matière de sous-alimentation.

Selon le programme de développement pour l'après-2015, pour lequel le Groupe de haut niveau a mis en avant le slogan « N'oublions personne », l'un des moyens pour réduire la pauvreté et la faim dans le monde reste la neutralité en matière de dégradation des terres.

En 1994, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré le 17 juin Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse pour sensibiliser l'opinion publique à ce problème et mettre en application la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification dans les pays éprouvés par de sérieuses sécheresses et/ou par la désertification, particulièrement en Afrique.

DÉSSERTIFICATION/SÉCHERESSE

MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

Le Secrétaire général

« INVESTISSONS DANS DES SOLS SAINS »

La dégradation des terres et la désertification compromettent la jouissance des droits de l'homme, à commencer par le droit à l'alimentation. Près d'un milliard de personnes souffrent de malnutrition, les plus touchées étant celles qui dépendent de zones dégradées pour vivre, et leur situation risque encore de s'aggraver si, comme on le prévoit, la production vivrière mondiale diminue, du fait d'une telle dégradation, de 12 % d'ici à 2035.

La sécurité alimentaire est également compromise par la diminution des ressources en eau. La dégradation des terres raréfie les stocks d'eau et de neige dans le sous-sol. Dans 10 ans, deux personnes sur trois dans le monde risquent d'avoir à subir des restrictions d'eau.

Chaque année, nous dégradons 12 millions d'hectares de terres productives, soit la superficie du Bénin ou du Honduras. La dégradation touche plus de la moitié des terres agricoles, contre 10 % seulement de terres régénérées. Or, nous pourrions régénérer quelque 500 millions d'hectares d'une manière rentable, au lieu de les abandonner. Si nous ne modifions pas nos modes d'exploitation des terres, nous serons contraints de transformer, chaque année, une superficie de la taille de la Norvège en champs agricoles pour satisfaire nos besoins futurs en nourriture, en eau potable et en biocarburants, et pour assurer la croissance de nos villes, avec les conséquences néfastes que cela entraînera – telles que la déforestation – pour l'environnement.

Et la menace ne s'arrête pas là. Du fait de la dégradation et d'autres modes non viables d'exploitation des terres, nous libérons environ un quart des émissions de gaz à effet de serre qui provoquent un réchauffement de la planète. Les changements climatiques et l'exploitation non viable des terres, en particulier dans l'agriculture, contribuent à raréfier les ressources en eau douce dans toutes les régions du monde. En conséquence, la production alimentaire mondiale devrait diminuer de 2 % tous les 10 ans.

Or, il est possible de vivre dans un monde où la jouissance de tous les droits – à l'alimentation, à l'eau et à la sécurité humaine – serait garantie. Mais nous devons, pour ce faire, changer de cap et nous décider à protéger chaque hectare pouvant receler des denrées alimentaires ou de l'eau douce. La terre est une ressource renouvelable si – et seulement si – nous investissons dans la neutralité en matière de dégradation des terres, conformément à la proposition formulée par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour le programme de développement pour l'après-2015. Nous devons éviter de continuer à dégrader des terres tout en régénérant, dans toute la mesure du possible, celles que nous avons dégradées. C'est ainsi que nous pourrions également faire des avancées rapides dans la lutte contre les changements climatiques.

Notre vie et notre civilisation dépendent de la terre. Investissons dans des sols sains pour préserver notre droit à l'alimentation et à l'eau douce.



Journée Mondiale contre la maltraitance des Personnes Agées

15 juin

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

« La maltraitance des personnes âgées, ce crime odieux, survient souvent dans le secret des espaces privés, ce qui rend encore plus nécessaire sa dénonciation publique dans les termes les plus forts. Nous devons faire preuve d'encore davantage de résolution pour régler ce problème dans le cadre des efforts plus larges que nous déployons pour que tous puissent vivre dans la dignité. »

Ban Ki-moon, Secrétaire général
Message à l'occasion de la Journée 2015

Entre 1995 et 2025, le nombre des plus de 60 ans dans le monde devrait au moins doubler, passant de 542 millions à quelque 1,2 milliard. On estime entre 4 et 6% le pourcentage des personnes âgées qui ont connu une forme ou une autre de maltraitance à domicile. La maltraitance des personnes âgées peut entraîner de graves traumatismes physiques et avoir des conséquences psychologiques à long terme. Il s'agit d'un problème qui risque de s'accroître compte tenu du vieillissement rapide de la population dans de nombreux pays.

La maltraitance des personnes âgées est un phénomène qui affecte les droits de la santé de millions de personnes âgées à travers le monde, et mérite l'attention de la communauté internationale.

L'Assemblée générale, dans sa résolution 66/127, a désigné le 15 juin Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées. Il représente le seul jour de l'année où le monde entier exprime son opposition à l'abus et aux souffrances infligées aux générations plus âgées.

<http://www.un.org/fr/events/elderabuse>



AUDIENCES FORAINES DANS LA RÉGION DE MOPTI

LA JUSTICE SE RAPPROCHE DES JUSTICIABLES AVEC L'APPUI DE LA MINUSMA

La Section des affaires judiciaires et pénitentiaires de la MINUSMA appuie les autorités maliennes, aussi bien dans le domaine de la réforme, le renforcement des capacités des institutions judiciaires et pénitentiaires que dans le domaine de l'accès à la justice.

Ainsi, dans son plan de travail 2015, l'appui à la tenue des audiences foraines est l'activité prioritaire dans les zones reculées où il existe un besoin réel en matière de justice pour les populations, et où la distance et le manque de moyens sont des obstacles majeurs à l'accès à la justice.

C'est dans ce cadre que le jeudi 11 juin dernier, s'est tenue la première audience foraine dans le Cercle de BANKASS, commune de Ouenkoro (à environ 200 Km de Mopti et 12 km de la frontière avec le Burkina Faso). Cette activité est organisée par la justice à compétences étendues de Bankass sur recommandation du parquet du Tribunal de Grande Instance de Mopti, avec

l'appui logistique et consultatif de la Section des Affaires Judiciaires et pénitentiaires de la MINUSMA à Mopti.

L'objectif de cette audience dite foraine est de favoriser l'accès de la justice à tous en la rapprochant des justiciables. Selon Nasser ZAKR « L'appui et l'accompagnement de la MINUSMA dans cette activité est d'assurer l'appui logistique et financier du personnel judiciaire dans tous les cercles où devront se tenir ces audiences et précisément celui de BANKASS où l'on se trouve actuellement ». Les audiences publiques se sont déroulées dans la salle de conférence de la sous-préfecture de Ouenkoro. La cour était composée de Monsieur Yaya Traore, Juge de Paix à Compétences Étendues du Cercle de Bankass qui faisait office de Président du Tribunal ; de Monsieur Abdoulaye Yalcouye Substitut du Procureur de Mopti, et de Monsieur Kamatigui Coulibaly Greffier, il y avait aussi plusieurs autorités telles que M. Kassoum SANOU, sous-préfet de Ouenkoro, Cheik Harouna SANKARE le maire de la Commune et plusieurs chefs de villages de la commune et des notabilités. C'est au total 5 affaires, allant de l'homicide

involontaire à l'abandon de domicile conjugal, qui ont été jugées par la Cour devant une quarantaine d'habitants venue assister à ces audiences. « Les audiences foraines c'est comme toutes les audiences parce qu'on juge les gens avec les mêmes rigueurs. Leur signification est de rapprocher la justice des justiciables. La justice étant rendue au nom du peuple, c'est un plus lorsque la juridiction se déplace pour aller davantage auprès du peuple et lui montrer comment le procès se passe et comment la justice est rendue en son nom. Je pense que c'est une très bonne chose » nous a confié Monsieur Yaya Traore, Juge de Paix à Compétences Étendues du Cercle de Bankass.

UNE INITIATIVE APPRÉCIÉE AUSSI BIEN DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES QUE DES POPULATIONS

Selon M. Cheik Harouna SANKARE le maire de la Commune de Ouenkoro « Cette initiative est très importante car j'ai entendue certains chefs de village dire que c'est leur première fois d'assister à

une audience. Pour certains c'est les juges seulement et les accusés qui tranchent. Ils ne savaient pas que certaines séances sont publiques. Par ailleurs, ces audiences foraines permettent de sensibiliser les populations d'être honnête et d'éviter certaines pratiques ou comportements à la vue des sanctions qui peuvent en découler. En outre, c'est un grand honneur pour ma commune d'accueillir la première audience foraine dans la région de Mopti ». Pour M. Kassoum SANOU, sous-préfet de Ouenkoro « la justice n'est pas généralement connue par nos populations. Le fait que le tribunal de BANKASS se transporte ici, ceci permettra à nos habitants de connaître comment une audience se tient et comment la justice fonctionne ».

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MINUSMA SALUÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES AUTORITÉS LOCALES

« Quand nous avons appris que c'est grâce à la Minusma que cette audience a pu se réaliser, nous remercions la Minusma pour ce geste. C'est un autre visage que nous découvrons de la Minusma. Parce que dès que l'on parle de la Minusma on

pense au front et à la situation sécuritaire. Nous voyons aujourd'hui que la Minusma s'approche des populations, elle appuie la population. La Minusma est proche de la population. Il faut féliciter la Minusma qui est entrain de prouver qu'en dehors des aspects sécuritaires de pays s'investit dans d'autres domaines au profit des autorités maliennes pour le bien des populations » nous a confié Cheik Harouna SANKARE le maire de la Commune de Ouenkoro.

« C'est le lieu de remercier la MINUSMA qui est aujourd'hui le partenaire incontournable du Mali dans le règlement de la crise. Nous demandons toujours son appui pour ces genres d'initiatives » a déclaré M. Kassoum SANOU, sous-préfet de Ouenkoro.

Au-delà du rapprochement entre justice et usagers, cette série d'audiences tenues dans la région, participe aussi au renforcement de la confiance des populations aux autorités judiciaires. Ce qui est une manière de renforcer également l'Etat de Droit, conformément au mandat de la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires.



À GAO, LES ÉLÈVES INVITENT LA MINUSMA

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Chers lecteurs,

Je vous raconte mon histoire avec les enfants, notre histoire – celle de la MINUSMA avec les enfants à l'occasion de la Journée de l'enfant africain.

Ce beau ciel de la Cité des Askia nous a réunis à la Direction de la promotion de la Femme, de l'enfant et de la famille pour la célébration de ladite journée. Beaucoup d'enfants étaient sur leur 31. Pendant que nous nous afférons à placer notre don, un groupe de jeunes filles et de jeunes garçons nous regardait de loin. Ils avaient entre 8 et 10 ans. La joie pouvait se lire sur leurs visages innocents et remplis

de candeur. Je m'approchais du groupe et je les saluais.

Nous nous entretenons par quelques prises de photos et échanges brefs et je retournai à mes occupations, toujours sur le site de la célébration. Les activités commencèrent et nous avons eu des chants faits par les enfants et un sketch sur les conséquences du mariage précoce. La cérémonie prend fin avec la remise symbolique du don de la MINUSMA.

Chers lecteurs, c'est là que commence notre histoire...

Mon collègue Daniel Massamba du Bureau de la Communication et moi, nous sortions du lieu quand le même groupe qui lorgnait tantôt m'accostait sur ces propos tous en chœur :

« Pourquoi vous ne nous avez pas appelé pour notre sketch ? »

MINUSMA/CIMIC : stupéfaite je répondais : « Mais ce n'est pas moi qui appelle les enfants pour le sketch, c'est le maître de cérémonie ».

J'ai compris que ces mignonnes créatures devaient intervenir mais n'ont pas pu le faire. Je posais la question suivante : « vous deviez intervenir sur quoi alors ? »

« Sur la cohésion sociale. On avait un message à passer »

« Mais, mes enfants, ce n'est pas moi qui organise, je suis aussi invitée ; cependant que puis-je faire pour arranger cette déception que je lis sur vos visages ».

« Tu dois venir cet après-midi à la Couronne du Soni, notre école. Nous avons une petite célébration. »

« C'est quoi et c'est où ? »

« Nous avons une fête là-bas et tu es invitée ».

Chers lecteurs, la MINUSMA ne peut pas décevoir ces visages et cette initiative. Je me retournais vers mon collègue pour lui demander : « Tu connais le

lieu ? » Sa réponse est non.

Enfin, j'ai pris ma décision « nous allons chercher mes petits ! » Nous avons commencé à chercher ce lieu dès 15h20. Quand nous retrouvons cet endroit, c'est un ensemble d'enseignants et d'enfants qui nous ont accueillis par ces termes : « Soyez la bienvenue. Les enfants nous ont informés qu'ils vous ont rencontrés et ont pris l'initiative de vous inviter, d'inviter la MINUSMA. »

Les enfants invitent la MINUSMA. Quelle belle journée pour la MINUSMA en ce jour spécial.

Cela est important pour nos relations avec les habitants que nous sommes venus accompagner pour la paix. Un bon message pour nous la MINUSMA, et une belle approche pour l'explication de la présence des Casques bleus.

Chers collègues et lecteurs au-delà de toute considération, cette facilité et l'aisance par lesquelles ces enfants de la terre des Askia m'ont abordé dénote de l'importance de la présence féminine pour améliorer les rendements des opérations de maintien de la paix.

Ces enfants ont parlé à une mère et étaient convaincus qu'ils seront écoutés. La mise en œuvre du genre dans les opérations de maintien de la paix améliore les relations avec les populations dans les opérations de maintien de la paix.

Capitaine Aichatou, CIMIC MINUSMA

A PROPOS DE CIMIC

Dans toutes les missions multidimensionnelles de paix des Nations unies, la coordination civil-militaire (CIMIC) est devenue une fonction essentielle pour la réussite des opérations sur le terrain. L'agent ou l'officier CIMIC a un travail prépondérant pour la simple raison qu'il est l'interface entre la composante militaire et celles civiles que sont les partenaires (Organisations des Nations unies, ONG, organisations internationales, communauté ou population d'accueil, les organisations nationales), évoluant au sein du secteur d'opérations de paix.



A TOMBOUCTOU, LA MINUSMA SOUTIENT L'ENGAGEMENT DES FEMMES À RÉUSSIR LA PAIX

Le Bureau Régional de la MINUSMA a appuyé la conférence sur la paix et la cohésion sociale organisée par le Réseau des associations des femmes « Sankore Faaba » le 14 Juin dernier au Centre Ahmed Baba.

Plus de 200 femmes venues de différentes communautés ont pris part à cette activité dont l'objectif vise à favoriser leur compréhension du contenu de l'Accord issu du processus d'Alger.

C'est sous le thème « La femme est un maillon essentiel dans la reconstruction de la Paix » que s'est déroulée cette journée en présence du directeur du cabinet

du Gouverneur de la région de Tombouctou, Bakary Hamadi Traoré, du chef par intérim du Bureau régional de la MINUSMA, Mamane Sani Moussa, de notabilités, de leaders religieux et de plusieurs autres membres de la société civile. Les élèves de la Medersa de Sankore ont interprété une chanson magnifiant la paix et les vertus du vivre ensemble, valeurs cultivées par les Tombouctiens.

Pour les femmes, une lueur d'espoir renaît avec les négociations d'Alger couronnées par le paraphe du document d'accord de paix, le 1er mars dernier par le gouvernement et la Plateforme, puis le paraphe par la Coordination (CMA) le 14

Mai à Alger, suivi de la signature le 15 Mai 2015 à Bamako de l'accord de paix et de la réconciliation au Mali, par le gouvernement du Mali et de la Plateforme.

Elles saluent donc l'engagement de la CMA à signer l'Accord le 20 juin prochain comme annoncé. « Nous nous engageons à soutenir toutes les parties qui adhèrent à la paix, et à apporter notre contribution au processus de paix », a expliqué l'une des participantes, l'enseignante Agaichatou Dicko.

Plusieurs sujets ont constitué la toile de fond des discussions. Hamadoun Diadie Maiga, Président du Groupe d'Action pour

barrer la violence et l'injustice (GABVI), a exposé le contenu du document d'accord de paix et de la réconciliation au Mali en langue locale sonrai. Tandis que Hamou Hamoud, leader religieux, est intervenu sur les vertus de la paix, la place de la femme prônée par la religion musulmane dans la consolidation de la réconciliation et de la cohésion sociale.

Pour sa part, le Directeur du cabinet du gouverneur a souligné que « cette initiative prometteuse confortera les cœurs et les esprits pour consolider la culture de paix, la cohésion sociale, le vivre ensemble des communautés de Tombouctou qui sont condamnées à

vivre ensemble. Je vous encourage donc à continuer à jouer votre rôle d'actrices incontournables dans la stabilisation sociale de nos communautés », a incité Bakary Hamadi Traoré.

Le Bureau de la Communication de la MINUSMA a achevé la série d'intervention par une projection vidéo sur le rôle de la femme dans les opérations de maintien de paix des Nations Unies et une présentation succincte du mandat de la Mission onusienne. Les réponses apportées par Myrline Mathieu Lucien ont permis de mieux informer les femmes sur le rôle des composantes de la Police et de la Force au sein de la Mission.

Lallaya Adiawiakoye, présidente du Réseau des associations des femmes « Sankore Faaba » a affirmé que la journée avait été riche en enseignements tant sur la compréhension de l'Accord de paix que sur les valeurs nécessaires à sa consolidation. « Ce documentaire sur les femmes Casques bleus, nous inspire et nous porte à réaffirmer notre volonté de jouer ce rôle d'avant-gardiste, de promotrice et sauvegarde des acquis de la paix. Le Mali a besoin de l'implication de ses fils et filles, toute ethnie confondue, pour aboutir à une paix durable », a-t-elle déclaré.



LA MINUSMA OFFRE DES SERVICES DE SANTÉ À LA POPULATION DE GAO

Dans le cadre de ses actions civilo-militaires, le bataillon de la marine du Bangladesh a installé une clinique médicale pour les populations de Gao. « C'est un réel plaisir d'être ici avec les populations, avoir des interactions directes avec elles, de nous rapprocher d'elles et de leurs offrir les meilleurs services possibles » a dit le Commandant du bataillon.

Située dans la berge du fleuve Niger à quelques encablures de la résidence du Gouverneur de la région de Gao, la clinique médicale a offert, pour la première journée du dimanche 14 juin, des services de santé à 759 femmes âgées entre 18 à 50 ans.

Cette clinique accueille du 14 au 16 juin des patients venant des différents quartiers de la ville et sont pris en charge par des équipes médicales de l'hôpital régional de Gao, de l'hôpital chinois du niveau 2, de la compagnie de transport ivoirienne et de celle du bataillon de la marine du Bangladesh. « Trois patientes en

phase critique ont immédiatement été référées à l'hôpital régional de Gao » a souligné le médecin en chef du bataillon de la marine du Bangladesh qui s'est réjoui du déroulement de cette campagne qui visait, au départ, 300 femmes. La direction régionale de la santé de Gao suit de très près le déroulement de cette campagne. « Je remercie les différentes équipes médicales ici présentes pour leur dévouement et leur contribution importante à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population de Gao. Si des consultations médicales spontanées peuvent être organisées de manière régulière dans la région, cela va soulager les populations nécessiteuses de Gao. Cette activité nous aidera à améliorer nos indicateurs en matière de soins de santé, » a déclaré Dr. Sangaré de la direction régionale de la santé.

Lors de cette opération, les populations bénéficient de bilans médicaux, d'opérations mineures, mais aussi de tests et résultats de laboratoire dont des nombreux

contrôles glycémiques, de la formule sanguine complète avec numération différentielle, du [...] taux sanguin de créatinine, de la malaria, etc. Après consultation, une ordonnance est prescrite et les médicaments sont offerts.

En plus des consultations médicales, les patients bénéficient d'un environnement reposant dans les salles d'attente disposant de télévision, d'un espace de prière et de repos. Un rafraîchissement leur est également offert.

Le 16 juin, c'est la célébration de la Journée de l'Enfant Africain. Le contingent bangladaise de la MINUSMA se propose de faire une donation des vêtements aux enfants, mais aussi des médicaments à l'Hôpital Régional de Gao.

A noter que ces opérations de soutien ponctuelles de la MINUSMA s'ajoutent au travail considérable et régulier réalisé par d'autres acteurs, dont la communauté humanitaire déployée dans la région.



LES QIPS MINUSMA AVANÇENT À MOPTI AU PROFIT DES FORCES DE SÉCURITÉ DU MALI

Les chantiers des bâtiments de la Brigade de Gendarmerie ainsi que des Directions régionales de la Police et de celle de la Protection Civile de la ville de Mopti sont pratiquement achevés. C'est ce qu'a pu constater la responsable UNPOL de ces projets, lors d'un déplacement effectuée le jeudi 11 juin, en marge de la visite du Police Commissioner et de sa délégation dans la région de Mopti du 10 au 12 juin dernier.

Initiés par UNPOL, ces projets entamés depuis plus de deux mois sont presque arrivés à terme et attendent leurs inaugurations prochaines. Outre les bâtiments administratifs principaux, des différentes unités qui ont été réhabilités, l'infirmerie de la Direction

régionale de la Protection Civile a été entièrement rénovée pour le bien être des FSM, leurs familles mais également les populations de Mopti. A l'image de cette infirmerie réhabilitée, les projets ont été, dans l'ensemble bien menés, à l'exception des travaux de la Brigade de Gendarmerie, pour laquelle des insuffisances ont été constatées. A cet effet, des recommandations ont été faites à l'entrepreneur qui devra les suivre pour un travail aux normes exigées.

En attendant donc l'inauguration de ces bâtiments, les travaux en cours vont bon train et seront mis à la disposition des FSM dans les délais prévus, pour le bonheur des populations de MOPTI.



UN FONDS D'ASSISTANCE POUR FACILITER L'ACCÈS À LA JUSTICE AUX VICTIMES

Le Représentant du Haut-Commissaire aux droits de l'homme au Mali et Directeur de la Division des droits de l'homme de la MINUSMA, Guillaume Ngefa, a lancé, à Tombouctou, le 17 juin dernier, le programme du Fonds d'affectation à la protection et à l'accès des victimes de violences sexuelles à la justice. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme y contribue à hauteur de 30, 000 USD, au profit de 15 femmes survivantes.

Ce fonds vise à soutenir les activités de la protection des victimes de violences sexuelles et les témoins tout en renforçant le rôle de la société civile et des organisations de victimes dans le processus de la justice transitionnelle. Plus d'une centaine de personnes,

dont des membres d'organisations de victimes et de défenses des survivants, des leaders d'organisations de la société civile de la Cité des 333 Saints ainsi que des notabilités ont assisté à cette activité.

Un important travail de monitoring et de documentation, mené par des officiers des droits de l'Homme de la MINUSMA, en étroite collaboration avec les associations de victimes locales, a permis d'identifier celles d'entre elles qui doivent en bénéficier. « L'évaluation des rapports de nos bureaux de terrain ont fait ressortir qu'une catégorie de victimes, dont les femmes, avaient souffert dans le silence pendant la crise. C'est pour cette raison que nous appuyons une coalition d'organisations

maliennes qui nous a demandé d'aider à permettre l'accès à la justice aux victimes », a souligné M. Guillaume Ngefa.

La mise en place de ce fonds répond aux besoins réels d'accompagner les nombreuses victimes de graves violations des droits de l'homme durant l'occupation du Nord du Mali en 2012, pour :

- Leur fournir les moyens nécessaires facilitant leur accès à la justice
- Permettre la protection des témoins et des familles devant contribuer au processus
- Couvrir les dépenses et les honoraires des avocats en vue d'une meilleure représentation des victimes par devant la Cour.

La gestion de ce fonds se fera par

un comité de pilotage, présidé par la Division des droits de l'homme de la MINUSMA. Il est composé de six organisations de la société civile malienne, à savoir, WILDAF-Mali, AMDH, FIDH, AJM, DEME-SO, le Collectif Cri de Cœur, toutes représentées à la cérémonie de lancement. Ces dernières se sont regroupées au sein d'une coalition qui a, par le biais d'un pool d'avocats, porté plainte à deux reprises, avec constitution de partie civile, le 12 novembre 2014 au nom de 80 victimes et, le 6 mars 2015 pour demander justice et réparations pour 33 victimes de Tombouctou, contre 15 auteurs présumés de violations de droits humains.

Me Moctar Mariko, Président de l'Association malienne des droits de l'homme (AMDH) a fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes de la crise malienne. Lors de son intervention, l'homme de loi en a profité pour faire un plaidoyer en faveur de la mise sur pied d'enquête pour alimenter les poursuites contre des auteurs des violations graves de droits humains et de l'adoption d'un cadre légal spécifique à la protection des victimes et des témoins.

ACCÉDER À LA JUSTICE POUR RETROUVER LA DIGNITÉ

L'accès à la Justice, un pilier transversal des mandats de la Division des droits de l'homme et de la Section des Affaires judiciaires et pénitentiaires de la MINUSMA, est l'une des premières et cruciales étapes dans la lutte contre l'impunité. Dans le même registre, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a fait de la protection des victimes une priorité. Ainsi, pour le Haut-Commissariat et la Mission onusienne, la possibilité de rendre justice et d'assurer aux victimes des recours utiles figure parmi les préoccupations majeures dans le

cadre du conflit au Mali.

Ce programme de Fonds d'affectation à la protection et à l'accès des victimes à la justice de violences sexuelles fait partie des efforts des Nations Unies, en général et du Haut-Commissariat des droits de l'homme, en particulier pour contribuer à la lutte contre l'impunité au Mali. « Des femmes de Tombouctou, ont été victimes d'esclavage sexuelles. Il est temps que ces femmes-là retrouvent leur dignité en accédant à la Justice, à la vérité afin d'assurer le principe de la non-répétition et de punir les auteurs de ces atrocités », a fait remarquer le Représentant du Haut-Commissaire aux droits de l'homme au Mali.

Dans son allocution, la Cheffe du Bureau Régional de la MINUSMA à Tombouctou a invité les organisations de droits humains, les parajuristes, la société civile en général et les bénéficiaires du programme, en particulier, à s'approprier ce Fonds d'affectation à la protection et à l'accès des victimes à la justice, pour en faciliter la mise en œuvre. « La communauté internationale, à travers les Nations Unies, tient à renforcer les efforts déjà déployés par l'Etat malien pour mettre les moyens à la disposition des victimes en termes d'accès à la justice », a réaffirmé Cecilia Piazza.

Effectivement, au niveau national, des avancées significatives sont à souligner : dans un arrêt du 21 janvier 2013, la Cour Suprême a désigné le Tribunal de Première Instance de la Commune III de Bamako pour connaître les cas de violation liés au conflit. Le Directeur du Cabinet du Gouverneur de la Région de Tombouctou, M. Bakary Hamadi Traoré, a remercié les Nations Unies et a déclaré que ce financement fait tomber divers obstacles entravant l'accès à la justice, notamment les difficultés

financières pour les déplacements des victimes à Bamako.

La cérémonie officielle du programme a eu lieu à l'amphithéâtre de l'Institut de Hautes Etudes et de recherches islamiques Ahmed Baba, en présence d'un représentant de la délégation de 16 personnes venues de Bamako parmi lesquelles le chargé de coopération à l'Ambassade de France au Mali, Jordi Ferrari ; un consultant du PNUD, Thomas Gilchrist ; et la Cheffe de l'Unité de protection de la femme de la MINUSMA, Bernadette Sene. Entre autres personnalités de Tombouctou, étaient aussi présents, le Président du Tribunal de Première Instance de Tombouctou, Kone Soungalo ; les autorités policières et militaires nationales ainsi que celles de la MINUSMA.

La Division des droits de l'homme de la MINUSMA est engagée dans ce projet comme mobilisatrice de la solidarité des bailleurs, d'accompagnatrice des acteurs nationaux et des victimes dans la recherche de la vérité et de la justice. D'autres, comme la Coopération française, vont s'ajouter sur la liste des donateurs de ce projet qui s'étendra à l'ensemble du territoire national.

L'ÉVALUATION DES RAPPORTS DE NOS BUREAUX DE TERRAIN ONT FAIT RESSORTIR QU'UNE CATÉGORIE DE VICTIMES, DONT LES FEMMES, AVAIENT SOUFFERT DANS LE SILENCE PENDANT LA CRISE.

ENBREF

14 JUIN

Hier dimanche 14 juin, le bataillon de la Marine du Bangladesh a commencé des consultations médicales en faveur de la population de Gao. L'équipe médicale du contingent bangladaise est appuyée par les équipes médicales de l'hôpital chinois – Niveau 2 et celle de l'Hôpital régional de Gao. Cette activité est prévue pour durer 3 jours.



15 JUIN

Le 12 juin, UNMAS a rempli une mission de deux semaines à Mopti pour mener des formations distinctes pour les MINUSMA Police, Force MINUSMA, les ONG et le MDSF sur la sensibilisation aux mines. Environ 130 personnes ont été formées sur les menaces de dispositif explosif improvisé (EEI) et des mesures de protection.

14 JUIN

Hier, la MINUSMA a procédé à des travaux en périphérie de Kidal afin de créer des brèches dans le merlon de sécurité qui entoure la ville afin que les eaux de pluies alimentent la grande marre qui abrite l'un des forages qui alimentent la ville.

Le chef de bureau M. Christophe Sivillon, le Commandant de la Force M. Baroua, l'Officier CIMIC et les représentants de la CSMAC ont fait le déplacement pour assister à l'avancement des travaux. Dans les jours à venir d'autres travaux seront effectués sur le merlon afin que le maximum d'eau puisse être dirigé vers la marre.

A noter que des travaux sur le forage F1 seront bientôt entrepris pour pallier au problème crucial d'eau à Kidal.



15 JUIN

A Gao, les Casques bleus bangladais, qui disposent de compétences élargies dans le domaine, proposent régulièrement des soins médicaux aux populations de Gao, et ce, en parfaite complémentarité avec l'Hôpital de la ville avec lequel existe une étroite collaboration.

La MINUSMA vient d'achever, avec succès, sa campagne de consultations médicales en faveur de la population. Du 14 au 16 juin, l'unité riveraine du Bangladesh a consulté un total de 2.579 patients, dont 772 femmes, 764 hommes et 1.043 enfants. Tous les patients ont bénéficié de consultations par l'équipe médicale, mais aussi d'examen de laboratoire et des médicaments.

Le 16 juin 2015, les 1.043 enfants venus en consultation médicale ont été associés à la fête de l'enfant africain en recevant plusieurs cadeaux composés de fournitures scolaires, de jouets et d'articles divers. Le même jour, la MINUSMA a effectué une donation en médicaments et matériels médicaux à l'hôpital de Gao.

22 JUIN

Le Ministre français de la Défense, Jean-Yves le Drian, a rencontré aujourd'hui le Chef de Bureau de la MINUSMA à Gao Francisco Osler, le Commandant le Secteur-Est le général Wade Maname, le commandant régional par intérim de la Police onusienne, tous les commandants de bataillons de la MINUSMA, ainsi que les représentants du personnel civil.

M. Jean-Yves le Drian a fait une brève déclaration après sa rencontre :

« Je suis venu d'abord rendre visite aux Forces françaises, mais dans ce contexte aujourd'hui, après la signature de l'accord [pour la paix et la réconciliation au Mali], je tenais à venir rendre visite à la MINUSMA ici à Gao pour saluer votre action et vos efforts. Ensuite, nous mettre en harmonie sur l'ensemble des enjeux qui restent à régler maintenant après cette étape importante, historique peut-on dire, après des accords qui sont intervenus ces dernières années. Je vous souhaite une bonne continuation et bon courage ».





COMMUNIQUÉS

19 JUIN : LA MINUSMA SALUE LA DÉCISION DES MOUVEMENTS DE LA PLATEFORME DE SE DÉSENGAGER DE MÉNAKA

Bamako, le 19 juin 2015- La MINUSMA félicite les Mouvements de la Plateforme de leur décision annoncée hier soir de se désengager de la localité de Ménaka, région de Gao, en conformité avec l'Arrangement Sécuritaire pour une Cessation des Hostilités signé à Alger le 5 juin 2015.

« La MINUSMA tient à saluer cette décision courageuse et responsable de la part des mouvements de la Plateforme qui démontre leur engagement à faire avancer le processus de paix pour le bénéfice de tous les maliens », a déclaré le Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA Mongi Hamdi.

« Ce développement positif et le parachèvement imminent de la signature de l'Accord de Paix et de Réconciliation Nationale demain à Bamako par la Coordination des Mouvements de l'Azawad sont des signes clairs et rassurants, aussi bien pour la population malienne qu'à la communauté internationale, que le processus de paix est sur le bon chemin grâce à l'engagement des parties prenantes à répondre aux aspirations du peuple malien » a ajouté M. Hamdi.

En concertation avec les autorités compétentes, la MINUSMA accélèrera la mise en œuvre des dispositions de l'Arrangement Sécuritaire relatives à la protection des civils dans la localité de Ménaka.

Cet Arrangement est provisoire et restera en vigueur jusqu'à la mise en place des mécanismes pertinents prévus par l'Accord de Paix du 15 mai 2015 et selon son calendrier de mise en œuvre.



Bamako
106.6

MIKADO FM

La radio qu'on aime !



MINUSMA



www.youtube.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



www.facebook.com/minusma

<http://minusma.unmissions.org>

